

7° — *Dictionnaire de biographie française A-Des* (Paris, Letouzey, 1933 — en cours. 10 tomes In-8°).

8° — *Nouvelle biographie générale publiée... sous la direction du Dr Hoefer* (Paris, Didot, 1857-1866. In-8°, 46 vol.).

9° — Archives de l'Aisne, fonds Hennequin, J 1367, 1368, (élections), 1392 (Nicolay), 1378 (Foy), 1376 (Floirac), 1388 (Méchin), 1402 (De Sade), 1403 (Sainte-Aldegonde).

10° — Westercamp (Ch.), *Un siècle et demi de législature, les députés successifs du département de l'Aisne de 1789 à 1836*, p. 81 à 122 du « *Bulletin de la Société académique de Laon* », tome XXXVIII (1938).

---

## Un savant musicologue : François-Louis PERNE (1772-1832)

Il nous arrive de rencontrer dans nos recherches un document particulièrement marquant : c'est bien le cas de la lettre envoyée à François-Louis Perne par son confrère Henri Montan Berton, Membre de la Section de Musique de l'Académie des Beaux-Arts. D'emblée nous saisissons les raisons de cet essai de biographie touchant la vie de Perne, qui eut une existence particulièrement marquante. — Voici ce texte :

« Très pressé.                           A Monsieur PERNE

Inspecteur de l'École Royale de Chant et  
Correspondant de l'Académie Royale des  
Beaux-Arts de l'Institut de France. Rue  
Bergère. Aux Menus Plaisirs du Roi.

« Mon cher Confrère et Ami

« Je m'empresse de vous annoncer votre nomination à la Place  
« de Correspondant de l'Académie, je crois que cette nouvelle  
« vous sera agréable, mais ce que je puis vous affirmer, c'est  
« qu'il est impossible que vous en éprouviez plus de joie que  
« votre dévoué confrère et ami.

H. M. BERTON.

« Voici le tableau du scrutin		36 votants.
« Mathei	10 voix	
« Perne	25 -	
« Castil Blaze	1 -	
		36 voix

Ce samedi 21 juillet 1821. « Bibl. Laon Autographe - 6 Cart 17 ». Nous pouvons dire dès maintenant, — après avoir précisé que l'Hôtel des Menus Plaisirs du Roi servait de dépôt aux décors et costumes de l'Opéra — que nous sommes certains d'être en présence d'un Musicien et d'un Musicologue de grande classe. Nous ne ferons donc pas fausse route en rapportant les vicissitudes de son existence.

Né à Paris le 4 Octobre 1772 il sera Parisien pendant une cinquantaine d'années et viendra habiter l'Aisne par la suite. Comme nous le verrons nous ne sommes pas démunis de renseignements intéressants.

A l'âge de huit ans Perne est enfant de chœur à l'Église Saint-Jacques de la Boucherie. En 1788 la Paroisse des Saints-Innocents est réunie à Saint-Jacques. Il y a alors Musique Fondée, comprenant, outre le maître de Chapelle, un certain nombre de musiciens, ce qui ne se trouvait ordinairement que dans les églises Cathédrales et Collégiales. Le Maître de Chapelle est originaire de Paris, mais connaît bien Soissons puisque c'est là qu'il a été Séminariste. Perne sera l'un des meilleurs élèves de l'abbé Joseph Meunier d'Haudimont.

En 1792 les Maîtrises sont supprimées. Notre Musicien entre alors comme ténor dans les choeurs de l'Opéra. Victime, par la suite, de gêne respiratoire, il passe à l'orchestre du même théâtre, en qualité de contrebassiste.

En 1801 le Premier Consul signe avec le Pape Pie VII le Concordat pour le rétablissement du Culte Catholique. Pour être agréable à des artistes de l'Opéra, Perne compose alors une messe de Sainte-Cécile. On nous rapporte qu'elle est exécutée avec pompe en novembre. Par ailleurs Perne publie, peu après, une fugue.

Mais notre Musicien s'intéresse aussi à l'histoire de la Musique : Musique des Grecs, d'un côté — notation du Moyen-Age, de l'autre.

Pour entreprendre avec succès ses recherches, Perne s'était imposé un effort sensationnel. Il voulut affirmer sa connaissance du latin. Il jugea que l'étude du Grec était indispensable. Certainement il avait vu juste. Mais il voulut faire mieux. Il fallait être Perne pour apprendre également l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien. Ainsi, avant tout autre, il a pu entreprendre de très minutieuses recherches. Le Musicologue Belge Fétil exprime ainsi l'importance de cette somme de travail : « Perne ne s'effrayait point à l'idée d'un travail,

quelle que fût son étendue, pourvu qu'il pût augmenter la somme de ses connaissances ».

En 1813 voilà la nomination de Perne comme Professeur d'Harmonie au Conservatoire. — En 1814, sa désignation comme Bibliothécaire adjoint. L'année d'après, il expose ses travaux sur la notation musicale des Grecs, ce qu'il nomme « Séméiographie »

du Grec Σημεῖον	Signe
et Γράφειν	Écrire

La sagacité du travail de Perne est signalée par le rapport de Pierre-Louis Gingéné, membre de l'Institut. Par la suite ce travail sera publié dans la Revue Musicale qu'a fondée Fétis.

Mais en 1815 l'occupation de Paris entraîne la suppression du Conservatoire de Musique. Perne et ses Collègues sont durement frappés. Ils perdent leurs places sans indemnités.

Heureusement pour lui, l'année suivante il devient Inspecteur Général des Classes, au traitement de 2.000 francs l'an. L'École Royale de Musique et de Déclamation étant instaurée, il en prend la Direction. Mais, pendant six années, Perne ne connaît que la lutte. Au début, pas un piano, pas un violon, pas un instrument sur lequel on pût jouer. Aucun combustible n'était prévu pour l'hiver. Les professeurs peu payés ne sont guère zélés. Les bons élèves, eux, ont disparu avec la suppression du Conservatoire. La situation est bien grave et bien lourde pour notre musicien qui, en 1819, à la suite de la mort de l'abbé Roze, devient Bibliothécaire en titre. L'activité de Perne ne connaît aucun ralentissement. Il s'ingénie à recruter en province des candidats méritants pour assurer la prospérité de l'École Royale.

Ce n'est pas par snobisme qu'il a entrepris l'étude de six langues, mais parce qu'il a un vaste programme dans l'esprit. Pour juger les notations musicales du Moyen-Age, il ne veut pas étudier seulement à la Bibliothèque du Roi, mais encore dans les autres Bibliothèques Parisiennes ainsi que dans celles de province, tous les Missels, Antiphonaires, Graduels... et autres livres de Chœur, depuis le VII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVII<sup>e</sup>, pour rédiger un Catalogue de tous ces précieux documents. Ce qu'il entreprend c'est un travail de *Précursor*. Enthousiasmé Fétis considère que ce travail est le « fruit de recherches immenses et d'une patience à toute épreuve. Cela surpasse tout ce que l'imagination la plus hardie peut concevoir. On ne peut que s'étonner que la vie d'un homme ait pu suffire à tant de travaux ».

Ce n'est pas à la légère que Perne veut livrer sa pensée. Pour ses études sur Guillaume de Machaut, réflexions et recherches s'étagent sur plusieurs années. Guillaume de Machaut a été poète, musicien et romancier. En 1340 il est chanoine de la Cathédrale de Reims. Il écrit la Messe du Sacre de

Charles V qui a été le point de départ de l'immense collection des messes polyphoniques. En connaisseur, Perne, dans sa notice, lue à l'Institut le 24 septembre 1814, estime que le ton en est « dur et sauvage » mais qu'il y a « un effort prodigieux de combinaisons », Perne se préoccupe même, un peu plus tard, de la publication possible de son étude.

Déjà Charlemagne avait estimé que les clercs « hurlaient au lieu de chanter ». Cela l'amena à créer des écoles de chant. L'une d'elles fut établie à Metz, l'autre à Soissons.

Perne compose en 1820 la musique des Chœurs d'Esther — ouvrage qui lui fera le plus d'honneur.

1821, c'est, nous nous en souvenons, l'année de sa nomination à la place de Correspondant de l'Académie.

L'année suivante, il publie le Cours Élémentaire d'Harmonie et d'Accompagnement. Mais il est également hanté par... l'idée de se livrer exclusivement à des travaux de recherche et de littérature musicale.

Après toutes les activités qu'il a assumées au cours de trente années de service, la fatigue est là. Il se décide donc en octobre 1821 à solliciter pour le mois d'avril suivant sa mise à la retraite. Elle lui est accordée au taux de 4.000 francs l'an. Mais l'École de Musique ne peut se priver de ses services. Pour la Bibliothèque, on le maintient d'autant plus volontiers dans son emploi que « Nul n'est plus à même de remplir cette place ». Il pouvait être fier des mérites qu'on lui reconnaissait. Il habite en 1823 en qualité de Bibliothécaire au 20 de la rue Bellefond et est Chevalier de la Légion d'Honneur (Almanach Annuaire du Commerce de Didot-Bottin 1818 à 1820 et 1822 à 1824. Almanach Royal 1823). Il sait cependant qu'une page de vie est désormais tournée.

Sans hésiter, Perne et sa femme, Marie-Madeleine Guibert, partent en voyage dans notre région. C'est étrange. Y a-t-il dans ce déplacement un motif d'amitié ou un motif familial ? La question doit être examinée.

Pour leur visite à Colligis le motif « Amitié » a dû être déterminant.

Au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles quelques villages semblent particulièrement appréciés des musiciens, les uns originaires du pays, les autres venus s'y fixer.

A Monampteuil, par exemple, est né le 7 septembre 1739 Joseph Legros qui fut, par la suite, réputé pour l'excellence de sa voix de ténor. Il entre à l'Opéra, puis est chargé jusqu'à sa disparition de la Direction du Concert Spirituel (l'audition était généralement de musique sacrée. Elle avait lieu dans une salle des Tuilleries pendant la quinzaine de Pâques et les jours de Fêtes religieuses où l'Opéra ne jouait pas.)

Sous l'Empire, Colligis a eu la réputation d'avoir été un centre musical. Napoléon qui fut grand admirateur de la Musique Italienne aurait pu y voir, à l'un de ses passages

dans l'Aisne, un nommé Jean-Baptiste Zingoni, compositeur de valeur, d'origine italienne. Pendant trente ans Zingoni habita Colligis où il mourut le 21 avril 1811 à l'âge de 91 ans.

Un Parisien Jean-Baptiste Bréval, ancien Professeur au Conservatoire, Premier Violoncelliste à l'Opéra, époux de dame Jeanne Luce Le Buffle, était venu prendre sa retraite à Colligis. Ce serait même Legros qui aurait convaincu, pense-t-on, Bréval de venir habiter le pays. C'est en 1794 que Bréval y achète une maison. Signalons qu'à Autremencourt habite Monsieur Stanislas Bréval, qui, avec ses enfants et petits-enfants, sont les descendants du Professeur du Conservatoire. La visite effectuée par Monsieur et Madame Perne à Colligis est bien une visite d'amitié. Ayant donc vu leur ami Jean-Baptiste-Sébastien Bréval, ils se rendent dans le village voisin Chamouille.

Chamouille, d'après la chronique locale, abrite 236 habitants. C'est un pays bien tranquille. La longévité des habitants est d'environ soixante ans. La population a la réputation d'être douce et bienveillante. Du plateau qui domine le bourg de 75 mètres, on contemple la vallée d'Arrancy, celle de l'Ailette. Quatorze villages s'étalent sous les yeux des visiteurs. La vigne, d'un côté, de l'autre, les asperges, les haricots, ce sont les cultures du pays. On boit du cidre et du vin. On mange peu ou pas de viande. Toutefois l'élevage du lapin est prospère.

Peut-être un déplacement familial que cette visite à Chamouille. Il y a lieu d'examiner de très près les aspects que nous connaissons.

Par une allusion qui a été faite lors de la mort du musicien, nous savons que Perne avait eu une sœur. On a l'impression que Monsieur et Madame Perne n'ont pas eu de descendance.

Les registres paroissiaux qui, normalement, devaient nous faire connaître l'état civil des parents ont été détruits et cela aussi bien pour les originaux que pour les doubles, l'État civil Parisien ayant été lors de la Commune de 1871 anéanti. Une recherche couronnée de succès est-elle possible ailleurs ? C'est ce qu'il y a lieu d'examiner. Comme nous allons le voir le bilan ne répond pas à notre espoir. Voici les Archives de la Seine : aucune information à l'État civil Parisien. Aux Archives Nationales : le fichier de la Révolution et de l'Empire au minutier central des Notaires n'apporte aucune précision et de même pour le fichier Laborde des artistes, à la Bibliothèque Nationale. Sur le point recherché aucune information ne se rencontre dans la riche Bibliothèque de la Ville de Paris.

Pas de précisions provenant de coupures de journaux.

Les Archives de famille ont été anéanties dans l'Aisne lors de l'évacuation du printemps 1917. La moisson est plus que décevante. Elle se réserve même d'être ironique, car alors que nous ne trouvons jamais la dénomination Perne dans les registres d'État civil du Canton de Craonne, nous avons cependant une exception : elle sera même de taille. A la date

du 8 octobre 1829 dans la Commune de Pancy le registre de l'époque relate la mort de Madame Marguerite Garry, âgée de 85 ans, veuve de Monsieur Nicolas Perne de Chamouille. Vingt-huit ans d'écart d'âge avec notre musicien, ce pourrait être la mère de Perne. On croit rêver. Si c'était vrai, Monsieur et Madame Perne auraient eu indiscutablement un motif familial pour se rendre à Chamouille. Quittons ce domaine de l'éénigme, pour parler de certitude. Comme on aurait aimé en connaître davantage.

Ce qui est certain c'est que le voyage a été fructueux, une triple acquisition se produit : Dès le 9 octobre 1822, Perne et sa femme ont pu acheter, d'un arpenteur de Colligis, le tiers de la propriété d'une maison sise à Chamouille, rue du lavoir, avec jardin sur le devant et sur le côté. Ils poursuivent l'acquisition de l'immeuble début 1825 et fin 1826. Ils pensent que si c'est très agréable d'avoir des fleurs dans leur propriété, la récolte de légumes, de fruits, n'est pas à dédaigner. Un étang avec osseraie attenant à la rivière et au Pontceau devient en 1825 leur propriété. A Pancy ils achètent également un joli jardin verger. Notre musicien peut à la fois bénéficier de la vie rurale et s'adonner au jardinage. Il cultive ses légumes, admire ses fleurs, goûte ses fruits. Aussi bien le pays possède des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des noyers, mais il est particulièrement riche en pruniers, car, sur les 2.000 arbres fruitiers, les 2/3 d'entre eux sont des Reine-Claudiers ou des Mirabelliers.

Perne n'oublie pas, pour autant, qu'il existe à la Bibliothèque de la Ville de Laon des manuscrits de première valeur et il y enrichit sa documentation.

Il s'occupe aussi de la Musique des Chansons du Châtelain de Coucy « Le mari trompé » fait manger à sa femme le cœur de son rival. En 1830 l'ancienne musique du XII<sup>e</sup> siècle mise en notation moderne avec accompagnement de piano par Perne paraît en édition numérotée : 120 exemplaires sur papier Jésus, quinze sur papier de Hoillande et deux sur Vélin.

On ne peut qu'avoir l'admiration la plus vive pour le soin méticuleux que notre musicien a apporté à la confection de manuscrits musicaux. Comme il aurait été étonné, — lui le précurseur —, de voir les pas de géant que la reproduction des manuscrits allait faire de nos jours avec les procédés de la Phototypie et du Microfilm. Quelle surprise il aurait eue en parcourant les reproductions de la Paléographie Musicale, et en feuilletant les volumes du Chanoine Leroquais.

Il est instructif aussi de jeter un coup d'œil sur les rapports de notre musicien avec les uns et les autres.

A Paris un jeune musicien, du nom de Brebis est sérieusement malade, Perne tente immédiatement une démarche pour qu'on assure à ce jeune, sans ressources, les secours du Médecin des Menus-Plaisirs.

Pour sa sœur notre musicien fut d'une grande sollicitude.

En août 1824 il se fait une joie d'accueillir dans sa propriété de Chamouille le musicien Wilhem et sa femme.

Il a eu l'occasion de faire la connaissance de l'historien Laonnois Devisme. Il le sait grand collectionneur. Il lui écrit et lui adresse au début de 1825 un air italien. « Je suis fier, de vous l'offrir », car, dit-il, il est copié entièrement de la main de Jean-Jacques Rousseau, qui — nous nous le rappelons — rédigea la partie musicale de l'Encyclopédie.

Devisme bénéficie encore d'autographes de Grétry, Piccinni Berton, et cette collection, que l'historien offrira ensuite à la Ville de Laon, en contient d'autres, par exemple, de Paer, Lesueur, Boieldieu, Méhul, Suard, Cherubini.

A Laon, l'église Saint-Martin avait été privée de ses tuyaux d'orgues en 1793 et en 1811 le désastre fut définitivement consommé par la préjudiciable vente, pour un prix dérisoire, du buffet d'orgues. Problème sérieux que celui du rétablissement d'un semblable instrument. Il y a d'un côté, la question instrument, la nécessité, de l'autre, de s'assurer un organiste. Perne intervient efficacement sur l'un et l'autre point. Un de ses élèves, Monsieur Thiret d'Hermonville, accepte d'assumer cette fonction. Le projet échoue néanmoins. Il faudra attendre jusqu'en 1840 pour que Saint-Martin retrouve, enfin, des orgues.

En 1830 le mariage de Jean-Pierre Blondeaux de Chamouille et de Marie-Louise Dartois de Pancy a lieu. Qui est témoin ? Mais Perne bien sûr, car il est content de faire plaisir aux habitants.

Mais les événements de juillet 1830 inquiètent Perne qui songe à quitter la campagne. Il gagne alors Laon. Il vend sa maison de Chamouille. Après être passée en plusieurs mains, celle-ci est acquise par la commune pour y abriter la Mairie et l'École en 1876. Si les événements de 1914 ont ruiné sa demeure, c'est tout de même bien encore sur le sol de son ancienne propriété que fut reconstruit l'immeuble abritant actuellement École et Mairie.

A Laon, nous avons pu, grâce aux dénominations de population identifier l'endroit exact où il habita : au N° 19 de la rue des Chenizelles.

Outre le souci de ce transfert de domicile de la campagne à la ville, Perne en voit un autre bien grave. En raison des événements du moment le paiement de sa pension est suspendu.

La maladie ne l'épargne pas non plus. Elle évolue rapidement et Perne succombe — non pas comme on l'a écrit à tort à Paris, ou dans les environs de Laon — mais bel et bien à Laon le 26 Mai 1832, ainsi que l'atteste l'État civil de la Ville.

Madame Perne et la bonne Mademoiselle Marie-Célestine Lelourt quittent très certainement la ville, car leurs noms ne figurent plus dans les dénominations postérieurs à la mort du musicien.

Comme nous l'avons vu, les mérites de Perne ont été amplement reconnus aussi bien en France qu'à l'étranger.

Voici à cet égard l'opinion de l'ancien Professeur au Conservatoire de Paris, puis Directeur du Conservatoire de Bruxelles, par la suite, Féétis, qui a bien connu Perne. Pour lui « Il mériterait, dit-il, d'être classé parmi les musiciens les plus érudits d'Europe ».

Un peu plus d'un siècle s'est écoulé depuis. Eh bien ! le jugement à l'heure actuelle demeure aussi favorable. Le Compositeur et Professeur M. Roland Manuel n'hésite pas, lui aussi, à considérer Perne comme un des premiers musicologues Français.

Tout récemment encore — en 1962 — la grande Encyclopédie Allemande « Die Musik in Geschichte und Gegenwart » — jugeait en ces termes flatteurs l'œuvre de notre musicien : « Perne a le rare mérite d'avoir été un des pionniers de la musicologie de l'Antiquité et du Moyen Age et d'avoir devancé dans cette voie Coussemaker et Gevaert ».

Coussemakert a été un magistrat qui s'intéressa fructueusement aux recherches musicales. Gevaert fut le successeur de Féétis au Conservatoire de Bruxelles.

En terminant cette causerie nous pourrions énumérer toutes les qualités que possédait Perne, mais vous les avez dans l'esprit.

Citons toutefois les paroles de Monsieur Deglaire, Professeur de Musique à Laon, lors de l'enterrement de Perne à Chamouille vraisemblablement : « Homme éminemment bienfaisant, le village où il passa les dernières années de sa vie dira son inépuisable sollicitude pour les malheureux ».

Avec l'autorisation de l'éminent Musicologue et Maître de Chapelle Saint-Quentinois, Monsieur Félix Raugel, nous appliquerons volontiers le jugement qu'il portait sur Palestrina, à Perne : « Le travail n'avait-il pas toujours été la meilleure joie de la vie ? ».

Pierre LEFÈVRE  
*Ancien Bibliothécaire  
de la Ville de Laon.*

## BIBLIOGRAPHIE

Les recherches faites pour l'établissement de cet essai sur la Vie du Musicien et Musicologue François-Louis Perne (1772-1832) proviennent principalement d'importantes sources manuscrites qui existent encore actuellement.

## SOURCES MANUSCRITES

*Ville de Laon.*

— État civil : Registre année 1832 contenant à la date du 18 Mai l'acte de décès de Perne.

— Dénombrements de la Population de la Ville de Laon :  
1831 - 1841 - 1846 - 1851.

*Bibliothèque Municipale Laon.*

— Collection Devisme : Autographes :

Cn 12 dos 118 - Cn 17 dos 6, 10, 22, 38, 55, 57, 62, 70 -  
Cn 22 dos 54 - Cn 26 dos 18.

*Archives Départementales de l'Aisne.*

REGISTRES D'ÉTAT CIVIL :

Communes de :

*Colligis* : Acte de décès de J.-B. Bréval 19-3-1823.

*Chamouille* : Acte de mariage Blondeaux-Dartois 28-6-1830.

*Pancy* : Acte de décès de Madame Marguerite Garry, veuve de M. Nicolas Perne, de Chamouille, 8-10-1829.

- Sucher : Monographie autographe de la Commune de Colligis.
- Rolland : Monographie autographe de la Commune de Chamouille, dans « Collection Piette : dossier 157 ».
- Registres du Bureau des Hypothèques de Laon : Reg. 218 Acte 16 - Reg. 220 Acte 75 - Reg. 268 Acte 87 - Reg. 557 Acte 61 - Reg. 1.655 Acte 18.

A Paris : *Bibliothèque Nationale* : Département de la Musique : Dossier Perne. Autographes divers - d'autre part, Manuscrits autographes de Perne.

A Paris. *Institut de France. Bibliothèque de l'Académie des Beaux-Arts* : Manuscrits divers de Perne, N°s 928 à 934.

---

SOURCES IMPRIMÉES

Perne : Recherches sur la Musique Ancienne. Découverte... d'une notation musicale Grecque de la plus haute antiquité. Articles divers dans : Revue Musicale de Fétis, Paris rue Bleue, T. II 1828, p. 457-467, 481-490, 495-497 ; T. III, p. 433-441, 481-491 ; T. IV 1829, p. 25-34 ; 219-228 ; T. V 1829, p. 241-250, 553-560,... etc... Pl. Hors t.

Le « Journal de l'Aisne » du 29 Mai 1832 annonce la mort du Musicien F.-L. Perne.

Discours prononcé sur la tombe de M. Perne par M. Deglaire, Professeur de Musique à Laon ; cf. Journal de l'Aisne du 31 Mai 1832.

Notice sur Perne par Fétis dans « Journal de l'Aisne » des 21, 26, 30 Juin et 12 Juillet 1832.

(Ces quatre articles sont intégralement reproduits dans le T.V. de la Biographie Universelle des Musiciens de Fétis au mot : Perne).

A noter que les articles de MM. Deglaire et Fétis sont l'équivalent de sources car l'un et l'autre ont parfaitement connu Perne.

Almanach Impérial. Almanach Royal, pour les années 1814 à 1825.

Almanach-Annuaire du Commerce de Didot-Bottin de 1818 à 1820, 1822, 1823, 1824.

#### IMPRIMÉS DIVERS

Pécheur (abbé) : Annales du diocèse de Soissons, T. 1<sup>er</sup>, p. 288-294.

Sars (Comte Maxime de) : Les Vendangeoirs du Laonnois. Soissons, 1934-1935. Cf. les notices sur Chamouille et Colligis.

Die Musik in Geschichte und Gegenwart : Notice sur F.-L. Perne (T. X, p. 1.073-1.074) par Monsieur Bernard Bardet.

Roland-Manuel : Histoire de la Musique. Paris, Col. « La Pléiade ».

Dufourcq (Norbert) : La Musique des origines à nos jours. Paris, Larousse (1946).

Constant (Pierre) : Le Conservatoire National de Musique et de Déclamation. Documents Historiques et Administratifs. Paris, Imp. Nat.

Le Grand Orgue de Saint-Martin de Laon : (Arch. Dép. 8° Br 252).

Sars (Comte Maxime de) et Broche (Lucien) : La Commune de Colligis - Cranelain - Laon Imp. de l'Aisne, 1934 - III.



## Episode d'un pèlerinage en Terre Sainte en 1644

Un religieux flamand nous a laissé le récit d'un pèlerinage en Terre Sainte, qu'il a mené à bien au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle non sans mal et péril. Cette œuvre a remporté du succès, puisqu'elle a eu plusieurs éditions tant en flamand qu'en français. L'une d'elles donne le portrait de Marie Rovelly, abbesse des Bernardines de N.-D. Ter Kameren (La Cambre) à Bruxelles, à qui l'ouvrage est dédié, mais l'exemplaire que nous avons eu entre les mains, daté de 1666 et intitulé « Le pieux pèlerin, ou voyage de Jérusalem » est orné du portrait